Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 6 (1918)

Heft: 70

Artikel: Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-253622

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

Berne. - La Section de Berne a organisé des cours d'instruction générale pour femmes et jeunes filles de mai à juillet de cette année. Ils ont été suivis avec beaucoup d'intérêt et de régularité. - Quatre cours simultanés ont traité des chapitres choisis de la littérature suisse, de l'hygiène, de chimie pratique et de psychologie et de pédagogie. Chacune des 4 conférencières (membres de notre Société) avait 5 soirées à sa disposition. Le nombre des auditrices (prix du cours fr. 5) fut de 40 en moyenne, de manière à ce que les 4 cours ont compté environ 140 participantes, dont plusieurs ont suivi deux des cours. - Les discussions spontamées et vivantes qui suivirent quelques-unes des soirées ont prouvé que les femmes sentent le besoin de s'instruire, et sont reconnaissantes de la nourriture intellectuelle qu'on leur offre. Les conférencières, de leur côté, étaient heureuses d'avoir l'occasion de présenter leurs connaissances à un auditoire mûri et désireux d'apprendre. Voilà sans doute l'avantage de ces cours: ils font surmonter aux femmes elles-mêmes la méfiance qu'elles portent souvent au travail féminin en matière scientifique, et ils encouragent celles qui ont fait des études à les continuer et à mettre leur savoir au service des autres en tirant du vaste domaine de leur science ce qui peut avoir une valeur réelle et pratique dans la vie de toute femme. — La Société pour le Suffrage féminin, encouragée par ce beau résultat, compte reprendre ces cours l'été prochain avec un nouveau programme de travail. Dr A.-L. G.

— La loi bernoise sur les impôts a passé le 7 juillet avec une majorité écrasante. Nous sommes heureuses de penser que nous avons selon la mesure de notre force contribué à ce résultat. — En suite de notre nouvelle loi communale, une femme a été nommée membre de la Commission de l'Ecole secondaire de jeunes filles de la ville de Berne.

A travers les Sociétés téminines

Genève. — Union des Femmes. (Résumé des rapports annuels.) Malgré les circonstances matérielles difficiles de l'hiver 1917-1918, et la disette de charbon, qui a empêché de chauffer le local durant trois jours par semaine, la vie de l'Union a été intense cette année, et le Comité, au cours des 34 séances qu'il a tenues, a été appelé à s'occuper de tant de sujets divers qu'il est impossible de les énumérer tous ici. Ses préoccupations peuvent toutefois se classer en deux catégories: sujets d'ordre national, et sujets d'ordre civique. Soit contribuer, en tant que femmes, à affirmer l'unité du pays, à le faire mieux connaître et mieux aimer, d'une part, et, d'autre part, préparer la femme à la vie collective et à la compréhension de ses responsabilités. A la première catégorie appartiennent les causeries données aux thés de membres de février, de mars et d'avril, sur le canton des Grisons (M. Vellemann), les langues nationales (Mme Walter), et Johanna Spiry (MIte Haltenhoff), les trois conférences si documentées de M. Ch. Clerc sur Quelques écrivains suisses-allemands contemporains, l'analyse par Mue Meyer de l'ouvrage de M. Ragaz, La nouvelle Suisse; à la seconde avec la signature de la lettre collective au Grand Conseil, pour soutenir le principe du suffrage féminin, et l'adhésion de l'Union à la Société genevoise de la Paix, la conférence de Mhe L. Dutoit, lors de l'Assemblée générale d'hiver, sur ce beau sujet: Féminisme et patriotisme; puis une réunion consultative de mères de famille et de maîtresses d'école pour étudier le meilleur moyen d'éveiller chez la femme le sens de sa responsabilité civique; et enfin la série de séances qui en a découlé, toutes consacrées à l'examen objectif et à la discussion de questions qui se posaient au même moment devant l'opinion publique ou devant les électeurs cantonaux et fédéraux (le prix du lait, l'organisation judiciaire, l'impôt fédéral direct, la navigation fluviale, la nouvelle loi sur les routes et constructions, etc.). - Ces préoccupations sont venues s'ajouter

à celles que l'on ne peut manquer de trouver dans une Union de Femmes: celle des sujets intéressant spécialement les femmes. Bon nombre de nos conférences y ont eu trait; celles de M. Demole sur la Tutelle, de Mme Ad. Hoffmann sur le Code pénal (au sujet duquel l'Union a naturellement signé la pétition féministe aux Chambres fédérales), de MICe Gourd sur Quelques féministes genevoises d'autrefois, et sur les résultats à Genève de l'enquête entreprise à la demande de l'Association pour le Suffrage sur les salaires comparés des hommes et des femmes faisant le même travail, de Mue Duvillard sur les Restaurants sans alcool de Zurich, de Mile Osiermann sur le Home international des Jeunes Filles à Leysin, de Mme Cruppi, enfin, sur les nouveaux métiers ouverts en France aux femmes obligées de par la guerre de gagner leur vie, etc. Mais l'Union a agi dans ce domaine autrement encore que par des conférences, et, inspirée de cet esprit, elle a fait de nombreuses démarches en signalant par exemple au Service d'Hygiène une maison dans un état tel de dangereuse malpropreté qu'il a fallu l'évacuer, puis la démolir; en faisant entrer une femme dans le Conseil d'administration de la Société Coopérative de Consommation; en profestant auprès d'une agence de publicité contre le flot montant des annonces immorales, etc., etc. L'Union, qui fait toujours partie du Groupe coopératif de vacances de la Capucine, s'est intéressée moralement et pécuniairement à la fondation du Home coopératif pour munitionnettes dit Chez nous; elle a adhéré au Comité romand pour l'Hygiène Morale et Sociale, comme à la Société de l'Ecole d'Etudes sociales pour femmes et à la Fédération genevoise des Œuvres d'assistance et de prévoyance; elle a contribué à la formation de la Commission des Ménagères, dont l'idée première avait été suggérée à l'Assemblée générale de l'Alliance. Inutile de dire à ce propos que l'Union était représentée à cette Assemblée générale, ni qu'elle entretient les meilleurs rapports avec notre grande Fédération nationale, comme d'ailleurs avec de nombreuses Sociétés féminines genevoises, qui usent de son local, et contribuent ainsi à amener ce mouvement et cette interpénétration d'idées qui doit être le propre d'une Union des Femmes. Enfin, à celles qui trouveraient cette activité austère, il faut rappeler la soirée d'Escalade, donnée à deux reprises, et où de la musique patriotique a servi de cadre à une spirituelle fantaisie de Mme Emilie Gautier. -L'Union, qui a eu le regret de perdre 22 membres (9 par démission et 13 par décès), a reçu des souvenirs de plusieurs d'entre eux: citons spécialement le tableau à l'huile, tout empreint de poésie intime, de Mlle de Stoutz; le piano neuf achété en souvenir de Mlle C. Roch, la machine à écrire dont le legs de Mme Juillard a permis l'achat; puis des meubles, des objets d'art, etc., sans oublier une somme de 600 fr., remise en souvenir de Mie de Stoutz encore. - Bien que la bibliothèque ait été atteinte aussi par les événements, et obligée de fermer trois jours sur six; le nombre des membres de la Section de Lecture. loin de diminuer, a augmenté, ce qui a permis l'achat de plus de 60 nouveaux volumes pour la bibliothèque en 1917-1918. Des dons de brochures, journaux, etc. sont encore venus enrichir cette dernière, de même que la remarquable conférence de M. le prof. Werner sur Emerson, dont le résultat pécuniaire a été précieux pour la caisse de la Section. Aussi celle-ci se charge-t-elle à l'avenir de tous les frais de reliure qui incombaient auparavant à la Caisse Centrale. - La Section de Lecture a encore organisé, lors de son Assemblée générale, un charmant récital littéraire, avec le concours de Mile Emilie - La Commission des Assurances, dont la fondation remonte à 1913, a continué son activité de propagande, et a eu la joie de lui voir porter des fruits. Des conférences et des causeries ont eu lieu dans divers milieux, à la campagne et dans des groupements féminins en ville; de fréquents communiqués ont été passés à la presse, sans préjudice des articles de fond qu'ont publiés de nombreux journaux, tant quotidiens que revues spéciales. La plume de Mme Tissot-Hautesource, membre de la Commission, a été tout spécialement précieuse dans bien des cas, mais c'est Mme Gourd, présidente de la Commission, qui a rédigé une petite nouvelle de forme populaire, Si j'avais su... qui a paru d'ans le journal antialcoolique la Petite Lumière, et dont le tirage à part constitue un excellent élément de propagande pour le principe de la mutualité: l'expérience l'a prouvé. - L'Ouvroir a eu, durant cette année, une existence calme. Son déménagement, de son beau local de l'Ecole du Quai de la Poste, si généreusement prêté par l'Etat, à un entresol infiniment plus modeste sous-loué à l'Association pour le Bien des Aveugles, puis la fermeture de l'atelier de couture qui a concentré tout le travail sur le service de travail à domicile, ont été les faits les plus marquants de son hiver. Il n'en a pas moins continué de la sorte à fournir du travail à 200 ouvrières,